Reflets de Pontevès

Bulletin de la mairie de Pontevès

N° 55 - janvier 2014 -

Le mot de Jean-Marc Etienne

Présenter ses vœux à quelqu'un, lui souhaiter beaucoup de bonheur par exemple, n'est pas anodin, c'est en réalité, un acte fort qui nous engage. Présenter ses vœux c'est faire savoir à l'autre qu'on lui veut du bien, qu'on lui souhaite du bonheur. Si tout le monde souhaitait vraiment que son voisin, son ami, ses parents soient heureux, cela participerait, j'en suis convaincu, au bonheur de chacun. Il faudrait – et il suffirait - que l'on sente que ce souhait soit vrai ! Cela pourrait être très simple, comme le fait, lorsqu'on habite, comme nous, un village de campagne, de se saluer lorsqu'on se croise. Bonjour ! Ça voudrait dire : je te souhaite vraiment de passer une bonne journée. Même si l'on peut penser que cela ne serait qu'une façon d'être poli, ça pourrait faire beaucoup pour établir une ambiance générale favorable à l'épanouissement de la bonne humeur et de la gentillesse. Il faut bien admettre que, généralement, il ne nous est pas désagréable de s'entendre souhaiter le bonjour et qu'en réalité, cela ne nous est pas indifférent du tout puisque nous remarquons tous, lorsque cela se produit, qu'on ne nous a pas salué ou qu'on n'a pas répondu à notre salut !

(...suite page 3)

Jumelage officialisé

Le samedi 12 octobre 2013, les deux communes de Montegrosso Pian Latte et Pontevès prennent l'engagement solennel de se jumeler. **- lire page 3 -**

THEATRE AU VILLAGE

Programme de janvier à août 2014

L'année 2013 a confirmé que le théâtre avait bien sa place dans notre village. Sous la direction de Bernard Damien, six représentations ont eu lieu de janvier à juin à la salle polyvalente : un récital poétique, trois lectures théâtralisées, deux pièces mises en scène. Le festival d'été a été très riche avec sept spectacles variés dont deux créations *Coquins, coquines* et *Ainsi parla Zarathoustra* qui ont connu un vif succès sous les étoiles de Pontevès et ont continué leur vie à Bruxelles, cet automne. Nous avons souri, rougi puis ri aux éclats sans retenue devant les Coquines… Nous avons réfléchi, avons été émus, transcendés et nous sommes tous levés devant les trois comédiens de Zarathoustra qui ont été acclamés. Ainsi finit le festival d'été… dans l'émotion suivie du vide que l'on ressent après tant de beauté.

Dès ce samedi 25 janvier,
les Apéros Rendez-vous Théâtre
reprennent au rythme
d'une représentation par mois.

- lire page 9 -

RESEAU D'EAU POTABLE
Fin des branchements en plomb

La loi sur l'eau nous faisait obligation de remplacer tous les branchements en plomb sur le réseau d'eau potable avant le 31 décembre 2013. Après le Centre ancien du village, la rue st Michel, le chemin de Correns et la Montée des Aires, il restait la traversée du village et la rue des Puits. Les travaux ont permis de remplacer 25 branchements en plomb par des conduites en polyéthylène (PE) et d'en supprimer 4. C'est la raison pour laquelle vous avez constaté de nombreuses tranchées sur la chaussée perturbant sérieusement la circulation en novembre et décembre. Au 1er janvier 2014, il n'y a donc plus de branchement en plomb à notre connaissance sur le réseau d'eau potable. Pour éviter les affaissements réguliers de la chaussée aux endroits fragilisés par les nombreuses tranchées, (plus de 25), il reste les finitions. Il s'agit de réaliser une reprise de la chaussée par des graves de bitume (graviers + sables + bitume) avec en surface un bicouche (gravier + goudron). Cela sera fait au printemps pour laisser le temps faire son travail de tassement ! Les travaux hydrauliques ont été réalisés par le fermier VEOLIA qui a sous traité les travaux de terrassement à l'entreprise OSVF -TP de Carcès.

Montant prévisionnel des travaux
29 830 € Hors Taxes
Subvention : 13 200 €
Autofinancement :16 630 €

André Isnard ❑

QUARTIER ST MARC
Création d'une rampe

En cette rentrée d'automne, les travaux qui concernaient l'amélioration de la circulation piétonne et occasionnellement routière de la rampe Saint Marc sont terminés. Ils ont consisté dans la réalisation d'une voie en béton brut avec petits travaux de maçonnerie de part et d'autre. Le milieu rocailleux et accidenté de cet accès au vieux village était délicat à traiter, par son fort devers et la proximité des maisons du village. Aujourd'hui cette rampe facilitera le travail d'entretien du quartier par les agents techniques de la commune ainsi que la possibilité de chargement et de déchargement de leur véhicule pour les riverains, sans oublier l'accès du lieu aux pompiers, et aux ambulances. Afin d'éviter tout stationnement gênant, une barrière amovible sera placée à l'entrée de la voie. Les riverains et les services de la mairie comme les éventuels secours pourront disposer d'une clef pour leur déplacement.

Montant prévisionnel
des travaux : 15 615 € Hors Taxes
Subventions : 80 % attendues

Michèle Blacas ❑

CIMETIERE
8 nouveaux caveaux

Dans la programmation d'entretien et d'amélioration du cimetière 8 caveaux neufs de 4 places viennent d'être installés à l'entrée du cimetière devant l'espace columbarium. Coût de l'acquisition et de l'installation : 15 100 euros H.T. Plusieurs concessions (pleine terre et caveaux) étant arrivés à expiration, les propriétaires identifiés ont été contactés pour qu'ils puissent les renouveler ou les restituer à la commune. Certains propriétaires de concessions ne sont pas identifiés, le travail étant encore en cours. Ils seront contactés par la mairie. **Conseil aux familles :** vérifier de votre côté si vous ou un membre de votre famille n'est pas en possession d'une concession qui arriverait à terme.

Les démarches d'acquisition peuvent être engagées auprès du secrétariat de la Mairie (Le garde). Le règlement du cimetière est consultable en mairie.

Prix à la vente :

- Concession de pleine terre pour 2 places (30 ans : 600 € / 50 ans : 800 €)
- Concession avec caveaux : 4 places (30 ans : 800 €/ 50 ans : 1000 €) à laquelle il faut rajouter le prix du caveau 4 places : 2500 €.

Michèle Blacas ❑

JARDIN DES CLAUX
Jeux de boules

Fin août 2013, les travaux pour la réalisation du jeu de boules au jardin des Claux ont commencés. Ils sont à ce jour terminés. Ce petit chantier a duré environ 2 semaines. Aujourd'hui les Pontois disposent d'un espace d'environ 300 m² de terrain minéral parfaitement adapté à la pratique de la pétanque et même de la Longue. Des bordures en traverses de chemin de fer en bois ont été placées pour délimiter cette aire de jeu. Bientôt un panneau indiquera l'emplacement exact de cet équipement.

Montant des travaux: 12 586 €
Subventions : 62,54 %

Michèle Blacas ❑

MONTEGROSSO PIAN LATTE - PONTEVES
Jour historique

Le samedi 12 octobre 2013, un car d'une cinquantaine de Pontois s'est rendu, à l'invitation des Montegrossins, à Montegrosso Pian Latte, pour célébrer la cérémonie officielle italienne de jumelage de nos deux villages. Il faut le dire dès l'abord, l'accueil qui nous a été réservé a été merveilleux, plein de chaleur et d'amitié partagées. Tout le monde a été logé à Montegrosso, soit dans un petit hôtel local, soit chez l'habitant et cela pour une somme très modique avec en prime repas et petit déjeuner !

Nous n'oublierons pas de sitôt la gentillesse, la courtoisie et la générosité des habitants de ce beau village qui ont tous activement participé à nettoyer leur village, à décorer leurs rues et même à repeindre entièrement leur magnifique église où le lendemain dimanche s'est déroulée une messe solennelle. La cérémonie proprement dite de jumelage a eu lieu dans la salle du Conseil Municipal. Nous avons pu apprécier le mélange harmonieux de rigueur, de dignité et de franche sympathie qui se dégageait de cet événement. Après et jusque tard le soir, ce fut une belle fête et un beau repas au son des chanteurs et accordéonistes italiens qui ont su animer cette joyeuse soirée.

Nous sommes convaincus maintenant que nous nous connaissons tous mieux que ce jumelage sera fécond et de longue durée.

Un immense merci à nos amis Italiens qui ont largement relevé le défi qu'ils s'étaient imposés : nous recevoir aussi bien et aussi gentiment que ce que nous l'avions fait pour eux le 1er mai 2013.

Ils y ont réussi plus que bien, c'est à nous maintenant de leur rendre la pareille ! A bientôt, donc.

Jean-Marc Etienne ❑

En ce jour nous prenons l'engagement solennel...

Dans le respect des relations établies entre nos deux pays et en accord avec le principe de subsidiarité,

De maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes afin de dialoguer, d'échanger nos expériences et de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de nous enrichir mutuellement dans tous les domaines relevant de notre compétence,

D'encourager et de soutenir les échanges entre nos concitoyens pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle et une coopération efficace, le sentiment vivant de la fraternité européenne au service d'un destin désormais commun,

D'agir selon les règles de l'hospitalité, dans le respect de nos diversités, dans un climat de confiance et dans un esprit de solidarité,

De garantir à toute personne la possibilité de participer aux échanges entre nos deux communes sans discrimination de quelque nature que ce soit,

De promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, la démocratie, l'égalité, et l'Etat de droit,

De conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix, de progrès et de prospérité :

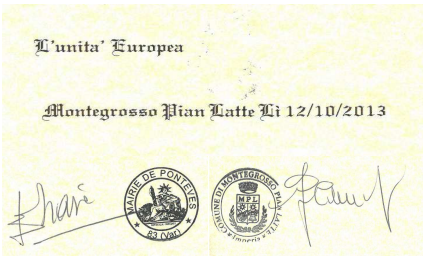

(Suite de la Une)

Le mot du maire

.../... Ainsi c'est dans cet esprit convivial que votre équipe municipale et moi-même vous souhaitons une belle et bonne année, une bonne santé et que les problèmes qui ne manqueront pas de se présenter soient résolus dans la simplicité et la bonne humeur. Bonne et heureuse année 2014 à tous !

Etat civil 2013

Nous avons eu la joie d'accueillir 2 filles

Célia ATTEIA le 20 juin

et Manon PORTE le 25 avril

et 3 garçons

Adam BOUDDOUFT le 5 janvier

Adam BAJIC SCARICA le 30 mars

Eudes MATHURIN le 4 novembre

de célébrer 3 Mariages

Stéphanie CASELLI

et Jonathan BOURSIN le 13 juillet

Marlène BIELAWSKI

et David DERREZ le 21 juillet

Magali MOLINOD

et Lionel RIVASSEAU le 27 juillet

Nous regrettons le départ de :

Franca GIANNONI veuve CARMONA le 4 janvier à 91 ans

Jules CHAMINADE le 9 mars à 89 ans

Manuel MARTINEZ le 2 mai à 80 ans

Odette SURIRAY le 21 août à 90 ans

Arlette DESBOUVRIES épouse ARTERO le 28 septembre à 89 ans

Raphaël ESPOSITO le 16 novembre à 74 ans

Les décès se produisant en dehors de la commune ne sont pas toujours signalés à la mairie. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'excuser un oubli malheureux.

Notre doyenne, Mme Olga Gautier a fêté ses 96 ans le 25 aôut ❑

Communiqué du garde champêtre

Nous, garde champêtre de la commune de Pontevès, vous informons que la justice ne fait pas de politique, de fait, le représentant de la Loi de notre territoire non plus. Pour ne pas subir le paiement d'une contravention, ne commettez pas d'infraction. **Jean-Marc Gaillard** ❑

CLUB DU PETIT BESSILLON

Escapade en Ardèche

Que sa montagne est belle ! Nous en rêvions depuis deux ans. Cette fois nous l'avons fait : Flâner sur les pas de Jean Ferrat. C'est à la société Halbig que nous en avons confié l'organisation. Bravo à eux !

Ce sont deux jours d'émotions que nous avons vécus : paysages superbes, accueils variés et qualité, hommage à Jean Ferrat très bien conçu : pas de voyeurisme, pas d'imitations mièvres, pas de circuits fléchés.

Enfin tout est fait pour que le promeneur se fasse plaisir, s'en prenne plein les yeux et les oreilles à son rythme et selon ses envies. C'est donc une cinquantaine de personnes dont 25 du Club qui sont parties les 15 et 16 octobre pour cette bal(l)ade nostalgique à Antraigues. Que dire des différentes animations ? Le poète a toujours raison la femme est l'avenir de l'homme et tous les textes d'engagement politique sont, hélàs, d'une fraîcheur terrifiante. Allez lire « *Ma lettre à Jean Ferrat* » de Philippe Torreton sur internet.

Monique Pain ❑

A noter, au Club l'Assemblée Générale le mercredi 29 janvier 2014 en attendant d'autres sorties originales.

FETE DE LA S^T GERVAIS S^T PROTAIS

Préparons la prochaine

La fête est passée, à l'an qué ven. La 405 ème fête de notre village s'est déroulée du 14 au 18 juin dernier. Durant ces quatre jours, les « classiques » animations ont retrouvé leurs places ;

Ainsi dès le vendredi et la mise en place des manèges, les activités ont débuté par le vernissage de l'atelier de peinture soutenu par l'Association Trait d'Union. Pour la seconde année ce moment a été accompagné d'un apéritif et de la vente aux enchères d'un tableau, sous le marteau de maître Bourgeonnier huissier de justice à Barjols, au profit de l'association.

Deuxième temps fort du vendredi : la soirée Mousse ! Irremplaçable, indémodable et désormais intouchable soirée Mousse. La joie d'un grand bain collectif inter-générations. Dans le même temps, se déroulait le premier concours de pétanque (mixte).

La samedi, plus calme, la journée a été ponctuée des coups de fusils du ball trap avec une très bonne participation cette année et du second concours de pétanque (2x2). Le soir, le bal clôturait la journée.

Le dimanche, dans son traditionnel déroulement, retrouvait la Grand Messe accompagnée d'un chœur de choristes venus de la Seyne dont les voix résonnent encore dans les murs de l'Eglise. La procession puis le lâcher de pigeons voyageurs ont été suivis de l'apéritif de la municipalité. Le midi, le classique aïoli, a été partagé par 130 personnes à l'ombre des platanes suivi après la sieste d'un concours de pétanque (3x3) sur la place et des boules carrées dans les rues pentues du vieux village.

Le lundi et le mardi ce sont les joueurs du jeu provençal qui ont animé notre place.

La liste des remerciements est longue, pour n'oublier personne, contentons-nous de remercier l'aide extérieure. Ainsi, remercions les boulomanes Barjolais, le restaurant du Petit Creux pour sa disponibilité et un double merci à Maître Bourgeonnier et à Béatrice sa collaboratrice.

La fête 2014 se prépare, toutes les idées sont bonnes et bienvenues. Certaines, timides, n'ont pas été déclenchées en 2013, c'est dommage, n'hésitez pas à faire vos propositions.

Frank Panizzi, président des Amis de St Gervais St Protais ❑

ECONOMIE D'ENERGIE - ECLAIRAGE PUBLIC

Rénovation des lampadaires

Le dernier chantier important prévu au budget 2013 va démarrer courant janvier et sera terminé courant mars. Il s'agit de la mise aux normes de l'ensemble de l'éclairage public et des coffrets de commande. Il consiste à remplacer 147 points lumineux équipés de lampes blanches (lampes vapeur de mercure), provoquants des pollutions lumineuses par des luminaires aux normes.
Cette dépense d'investissement d'un montant de 40 000 euros sera étalée sur cinq ans avec un amortissement sur douze ans.

L'économie réalisée permettra de diminuer :
- Les consommations (- 34 225 Kwatt/ Heure).
- Les quantités de Co^2 libérées dans l'atmosphère (- 4073 Kg Co^2 / an).
- Le montant des factures (- 2725 € d'économie par an TTC).

51 912 euros
Coût annuel des consommations électriques communales dont :
Eclairage public : 7560 € (15%)
Bâtiments communaux : 44 352 € (85 %)

Fin du SIENOV
Ce programme est piloté par le Syndicat Mixte Électricité du Var [SYMIELECVAR].
Le Syndicat Intercommunal d'Electricité du Nord Ouest Varois [SIENOV] a été absorbé par le SYMIELECVAR au 1er janvier 2014.
L'entretien de l'éclairage public sera assuré par ce dernier à partir du 1er février 2014.

Filet de sécurité électrique, une 1ère mondiale

Ces derniers mois vous avez rencontré des difficultés en circulant sur les routes en vous rendant à Draguignan ou à Manosque. Vous vous êtes heurtés à un gros chantier itinérant avec une monstrueuse trancheuse de rochers, de routes, de gros tourets de câble d'une longueur d' 1 kilomètre d'un poids dépassant les 50 tonnes. Il s'agit de réaliser une première mondiale : la plus grande longueur (75 Km) souterraine de câbles soumis à une tension de 250.000 volts. Ces travaux importants permettront de sécuriser l'alimentation électrique de la région jusqu'à Nice et nous éviteront les longues coupures de courants. www.rte-france.com

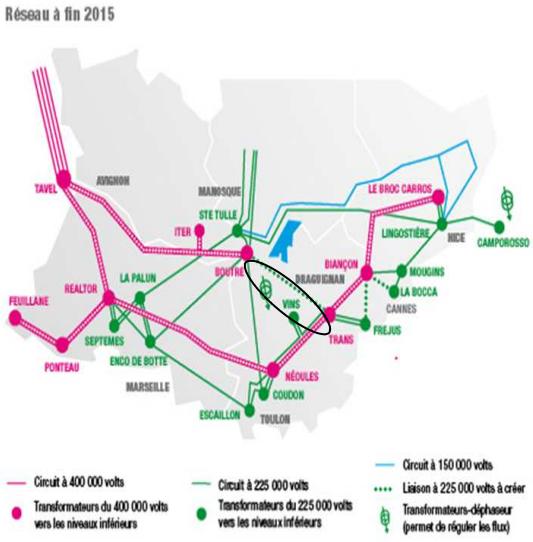

Victoire de COLLINE
Il est à souligner qu'à l'époque EDF, pour réaliser cette liaison Boutre - Carros voulait implanter d'énormes pylônes électriques à travers tout le Verdon, défigurant les paysages. A cette époque les nombreux opposants à ce projet avaient créé un collectif «COLLINE». Ils se sont bien battus et ont obtenu que cette liaison soit enterrée alors qu'EDF prétendait que c'était techniquement impossible ! C'est une belle victoire dont il faut souligner l'importance.

Jean-Marc Etienne et André Isnard ❑

COMITE COMMUNAL DES FEUX DE FORETS

Vœux du CCFF

La fin d'année est l'occasion de faire un bilan et d'avoir un regard dans le rétroviseur. Pour le CCFF ce fut une année de travail, comme d'habitude avec les opérations de débroussaillage et d'élagage, de patrouilles pendant la saison estivale et d'animation comme lors de la Fête des Bessillon, de sa présence lors des journées de la Sécurité Civile ou de la roustide de fin d'année. L'opportunité était belle en fin d'année, de se retrouver en famille, dans une solidarité et un engagement toujours aussi forts. En espérant ne pas avoir besoin d'intervenir aux côtés de nos concitoyens et avoir une nature et un environnement préservés, toute l'équipe du CCFF présente ses meilleurs vœux aux Pontoises et aux Pontois.

Denis Massal ❑

TABLES D'ORIENTATION AU PETIT BESSILLON
Chantier des sommets

Nous vous avions déjà parlé du « chantier des sommets » dans le Reflets de Juillet 2013. Un dernier ballet d'hélicoptère vient d'acheminer les deux tables d'orientation au sommet du Petit Bessillon. Vous pouvez les voir représentées dans ce bulletin.

Au total 6 tonnes de pierres et de fer, un compresseur, des marteaux-piqueurs ont été hélitreuillés en novembre au sommet du Petit Bessillon. 4 ouvriers de l'Office National des Forêts [ONF] ont monté chaque matin leur casse croûte et leur énergie à 663 mètres d'altitude. Ils ont décaissé, taillé et posé des marches en pierre et des revers d'eau avec l'aide d'une entreprise de ferronnerie, ils ont sécurisé également des parties …/… accidentées du sentier de randonnée par la mise en place de mains courantes en fer. Le 10 décembre les deux grandes tables d'orientation en lave émaillée étaient posées. Elles représentent les paysages et horizons alentours des Bessillons. Il a fallu l'expertise de trois personnes (Guillaume de Jerphanion, Jean-Pierre Marseille et Patrick Piat) pour arriver à localiser et nommer les sommets ou lieux environnants. Patrick Piat, notre guetteur des fumées au sommet de la vigie du Gros Bessillon (813 m) nous a été d'une grande aide avant son départ de la tour de guet en septembre. Sa connaissance du secteur a permis à l'animatrice de la communauté de communes Laetitia Vilain de concevoir les maquettes de ces deux tables. Denis Caviglia photographe professionnel a réalisé les panoramiques transmis ensuite à l'entreprise Signaux Girod spécialisée dans la conception de signalétique. Gilles Martinod architecte paysagiste et maître d'œuvre du projet a proposé les aménagements confiés à l'ONF. La Communauté de Communes Provence d'Argens en Verdon * est maître d'ouvrage de ce projet de valorisation et de sécurisation des itinéraires de promenades et de randonnées. Elle finance le chantier du Petit Bessillon à hauteur de 34 000 € (25 000 € de travaux et 9000 € pour les tables d'orientation). Elle a reçu le soutien de la Région à hauteur de 50 %.

Pour les personnes qui ne peuvent pas accéder au sommet, voici ce petit « chef d'œuvre », et pour les autres ; les sportifs et les courageux vous aurez « en haut » une orientation visuelle en récompense de vos efforts.

* Au 1er janvier 2014 « La Communauté de Communes Provence d'Argens en Verdon [CCPAV] » devient **« La Communauté de Communes Provence Verdon »** suite à la fusion décidée entre la CCPAV et La Communauté de Communes Verdon Mont Major

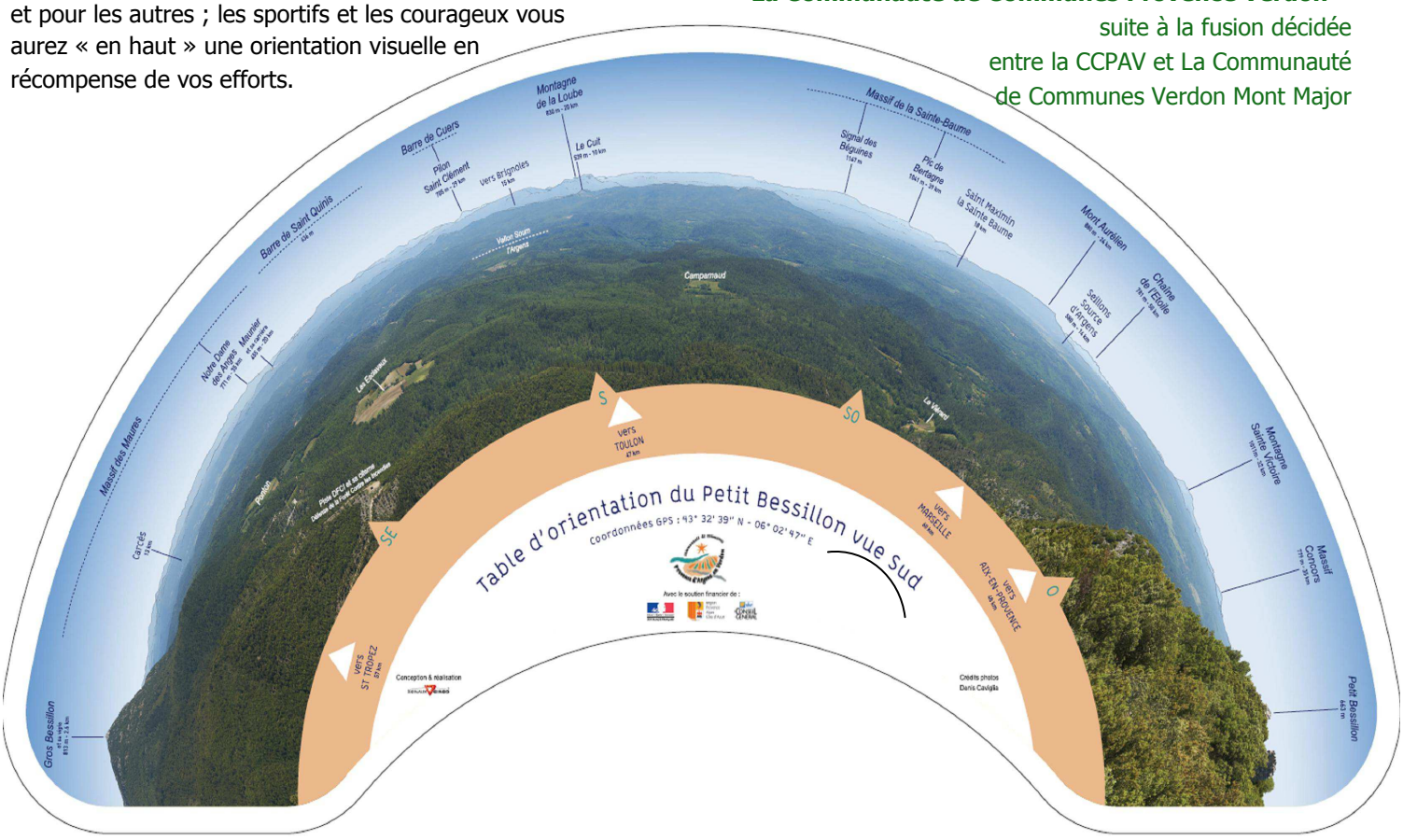

Rappel aux randonneurs

La plus grande discipline sur nos sentiers et pour ceux qui n'ont pas eu encore le courage de grimper, les tables d'orientation seront peut-être un déclic pour commencer la marche. C'est bon pour le moral, c'est bon pour la santé. Top partez…

Maryse Isnard ❑

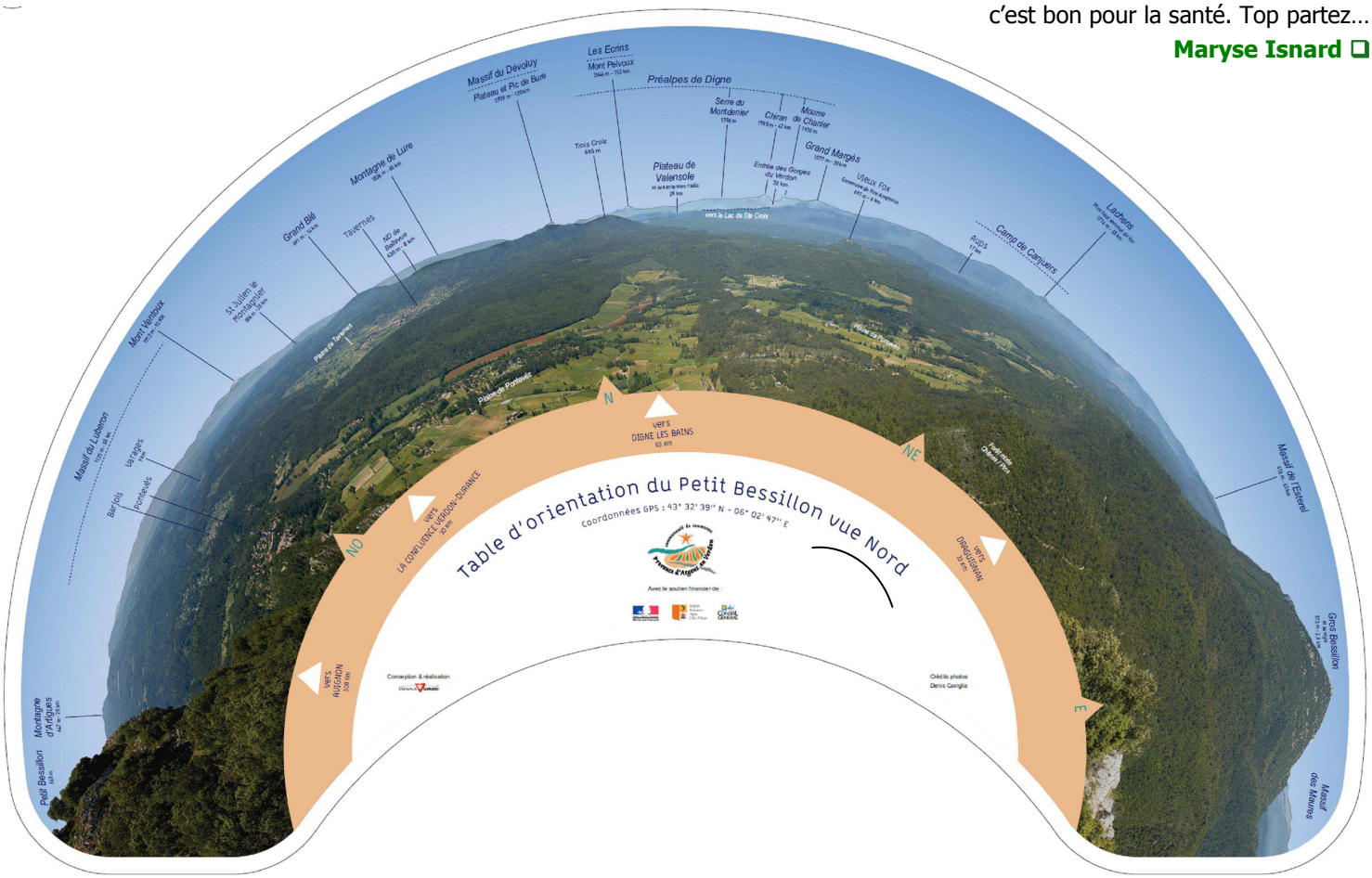

PARTICIPATION AU 4 L TROPHY

6 000 km vers le Maroc

Deux étudiants en Droit et amis d'enfance, Louis Dubecq, de Pontevès (à gauche sur la photo) et Loris Ménard, d'Aups préparent une formidable aventure humaine basée sur les notions de : solidarité, respect, dépassement de soi, sens de l'effort, initiative et entraide. Avec leur association *« 6L aux Trousses »* ils participent au 4L Trophy. Ce raid dont l'objectif est humanitaire est de permettre le développement du système éducatif marocain en acheminant des fournitures scolaires. Chaque équipage emporte dans sa 4 L un maximum de fournitures, ainsi que du matériel sportif ce qui représente environ 100 kg de matériel par équipage. Par ailleurs, le 4LTrophy élargit chaque année son champ d'action en acheminant aussi du matériel médical. L'an dernier, des couveuses, des fauteuils roulants et même des ordinateurs ainsi que du matériel photovoltaïque ont été amenés. « *Cette action est pour nous une occasion de s'ouvrir à de nouvelles cultures et d'échanger avec des personnes partageant un mode de vie différent du nôtre. (…) il nous semble essentiel de nous investir pleinement au sein du 4L Trophy afin de venir en aide aux enfants les plus démunis du Maroc ».* Au-delà de l'aspect humanitaire et social, cette épreuve est également un véritable rallye sportif où ils seront confrontés à des franchissements de dunes, de montagnes, et d'oueds tout au long d'un parcours de

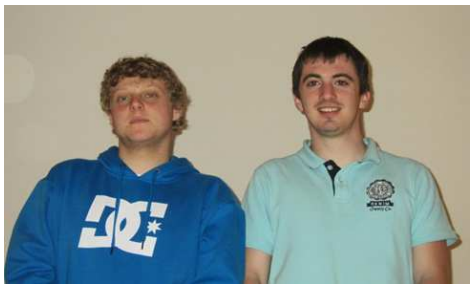

6000 km à travers la France, l'Espagne et bien sûr le Maroc. Organisé par la société «Désertours», il existe depuis 1997, avec pour la première édition seulement trois voitures en course. Pour cette édition 2014 le rallye regroupe plus de 1200 équipages sur la ligne de départ le jeudi 13 février à St Jean de Luz avec une arrivée à Marrakech le 23 février. Votre municipalité a tenu à encourager et soutenir cette belle initiative en accordant une subvention de 200 euros. Souhaitons à ces deux jeunes de 19 ans un voyage à la hauteur de leurs espérances. ❑

BIBLIO-MEDIATHEQUE

Animations Voyage (s) et jeux de mots

En février et mars, la biblio-médiathèque propose deux rendez-vous : le samedi 1er février : Voyage(s), programme ci-joint et le samedi 15 mars elle participe pour la 3ème année consécutive à la semaine de la langue française et de la Francophonie proposée par le Ministère de la Culture. C'est l'occasion de fêter cette langue. Dès aujourd'hui envoyez-nous vos poésies, slams, nouvelles, lettres, définitions humoristiques, mots croisés, calligrammes...La forme est libre. Inspirez-vous du titre *Dis moi dix mots à la folie et intégrer le maximum des dix mots dans vos créations : Ouf / Hurluberlu / à tire-larigot / zigzag / ambiancer / tohu-bohu / enlivrer(s) / charivari / timbré / faribole.*

RENVOYEZ-NOUS VOTRE PRODUCTION SIGNÉE:

- EN LANGAGE SMS
Au 06 12 91 93 21
- ELECTRONIQUEMENT
serviceanimation@mairie-ponteves.fr
- PAR VOIE POSTALE
Boîte aux lettres mairie

Retour sur la soirée Bande Dessinée du 12 octobre

Côté chauve-souris, il s'agit de Janick Thomann. Elle a réalisé sur carton plume et à l'encre de chine 12 espèces de mammifères volants et un super homme chauve-souris inspiré du Batman du cinéma. Ce travail d'une remarquable précision exposé à la bibliothèque a surpris les visiteurs qui se sont demandés si ces animaux étaient imaginaires ou réels. Réponse de sa créatrice, « *ce sont de vrais chauve-souris que j'ai trouvées dans des livres. Certaines sont visibles ici à Pontevès* ».

Côté papillon, il s'agit de Camille Alberni, connu aussi sous son nom d'artiste, Dege. Ce peintre-décorateur-graffeur sur tous supports (murs, toiles, bois, papier...) utilise des bombes de peintures à haute ou basse pression ou des feutres à peinture liquide (posca). Particulièrement précis, doué d'une technique très maîtrisée et d'une grande maturité, il réalise des oeuvres réalistes très colorées à l'image du papillon qui décore majestueusement l'entrée de la bibliothèque. internet : dege du crew M7R

Horaires :

Mardi (15 -18h) / Mercredi (10h -12h / 14 -18h) / Samedi (9h30 -12h)

Les bibliothécaires vous proposent

VOYAGE (s)

En partenariat avec la Médiathèque de Varages

Bibliothèque médiathèque municipale de Pontevès

Samedi 1er février 2014

PONTEVES (Salle polyvalente ...

16h30 projection gratuite

Le 7ème voyage de Sinbad

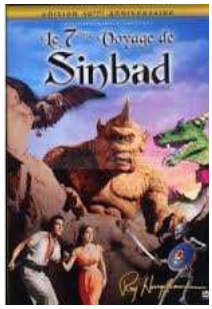

Film. Genre fantastique de 1958
Sur la route maritime qui le ramène à Bagdad Sinbad fait escale sur l'île de Colossa. ...
l'aventure ne fait que commencer...

18 h stands

Présentation de carnets de voyages

déambulation libre dans la salle des Créateurs de carnets, des Voyageurs échangent avec vous.....

Photo : cocoinzenl

19 h auberge mondiale

Voyage culinaire

chacun apporte son plat Coloré.
Il peut être : Africain — Amérindien — Asiatique — Européen — Océanien

Jonny D Green

Voyages d'écritures

...de couleurs, un incroyable musée des tissus d'.....

...rapportent de leur périple une sélection de fruits exotiques aux f.....

CHOISISSEZ une de ces deux propositions de textes et **INVENTEZ** un **DEBUT** et une **FIN** courte ou longue....vous êtes libres.....

RAMENEZ VOTRE TEXTE SAMEDI

OU ENVOYEZ-LE à : serviceanimation@mairie-ponteves.fr

On pourra lire vos textes (avec votre accord)

Merci d'avance.

Contact 04 94 77 11 41

PROGRAMME DE THEATRE 2014
Dizaine de spectacles

Dès janvier, les Apéros Rendez-vous Théâtre vont reprendre au rythme d'une représentation par mois. Cette année il s'agira non plus de lectures mais de pièces mises en scène, jouées par de jeunes comédiens presque tous nouveaux à Pontevès hormis Marvin Mariano qui inaugurera la saison avec *Le Printemps du monde* de Pablo Neruda.

Les apéros-théâtre

SAMEDI 25 janvier
LE PRINTEMPS DU MONDE
de Pablo NERUDA

Le 11 septembre 1973, le putsch militaire dirigé par le général Augusto Pinochet renverse le gouvernement de Salvador Alende. S'appuyant sur un éventail de textes choisis parmi les plus vibrants poèmes de Neruda, le jeune comédien Marvin Mariano (que vous avez déjà pu applaudir à Pontevès dans Un certain Plume de Henri Michaux) transmet avec ardeur l'admiration qu'il porte au grand poète chilien. Sous le regard complice de Bernard Damien.

SAMEDI 22 février
Hé, TOI, GERVAISE d'après L'assommoir de Emile ZOLA, adaptation Pierrette Dupoyet. Un grand classique porté à la scène , interprété et chanté par une ravissante jeune comédienne : Harmonie Rouffiange. Bousculée par la vie dès son plus jeune âge, Gervaise garde cependant au fond de son coeur quelques illusions envers un monde qu'elle espère encore (un peu...) honnête. Elle rêve d'une modeste boutique où tout serait immaculé, propre et blanchi. Entre deux verres d'alcool, Gervaise nous raconte sa vie, une petite vie faite de petites joies et de grandes misères. Pour ne pas toujours pleurer, elle chante ses rêves "avec un peu d'imagination..." Avec simplicité, humour et beaucoup de tendresse, Gervaise nous invite à rire, à pleurer et à réfléchir sur l'existence amère du prolétariat. Mise en scène de Bernard Damien.

SAMEDI 12 avril
L'ENSEIGNEUR de JP DOPAGNE

A bout de nerfs, un professeur flingue ses élèves en classe… Pas dans la réalité, heureusement, mais dans le seul-en-scène : « L'enseigneur », joué magistralement par Frédéric Genovese. Des profs assistaient au spectacle. Voici leurs réactions. Eric , professeur de musique : "...le texte nous interpelle, à coup sûr, et met le doigt où ça fait mal ! Céline,maîtresse d'école « J'enseigne à l'école communale en 1ère et 2ème année primaire.. Ma mission : donner le plus de chances possibles aux enfants de réussir. Mais c'est vrai que notre métier n'est plus reconnu à sa juste valeur ! Un spectacle qui amène au débat et à la discussion ouverte avec Frédéric Genovese. Mise en scène Anne-Marie Cappeliez.

SAMEDI 24 mai
RE - PARLE-MOI D'AMOUR de et par Gisèle MARTINEZ également svp.

Mademoiselle Eponyme Opoponax voudrait mourir d'amour. Mais elle ne sait pas pour qui, pour quoi, comment ni combien de temps. Alors elle vous parle … d'amour, avec les mots des autres… Mais c'est elle qui «souffre, qui pâlit, qui rougit. Un trouble s'élève dans son âme éperdue. Elle aime, elle adore, elle étouffe, elle n'en peut plus, c'est trop !» Avec des textes empruntés à la littérature, dans un aller-retour de la scène à la salle, prenant le public comme témoin, confident ou partenaire de ses états d'âme, Mademoiselle Eponyme rêve sans façon à tous les excès de la passion. Un spectacle « tout » public.

SAMEDI 28 juin
LE JOURNAL D'UN TUEUR EN SERIE
de SEPULVEDA

Dans un univers entre James Bond et les films policiers français des année 60-70, un tueur à gage (mélomane au coeur tendre) se retrouve seul dans sa chambre d'hôtel face à son piano et à ses souvenirs pour le moins sanglants. En veine de confidence, il va nous conter l'histoire des 6 jours qui ont bouleversé sa vie. Rires jaunes , grinçants et noirs garantis ! avec Gilles Poncelet. Mise en scène Nicolas Swysen.

Apéros-rendez-vous théâtre
à 18 h30 salle polyvalente.
Tarif unique : 10 euros

Festival d'été sous les étoiles de Pontevès

Il se déroulera de fin juillet à fin août, tous les samedis. Cette année encore le parti pris sera un théâtre de qualité reposant souvent sur les textes de grands auteurs : Neruda, Zola, Sepulveda, Zweig, Maupassant. Puisque nous vivons en Provence, une part sera consacrée aux écrivains liés à notre région comme Mistral mis à l'honneur par Francis Besson mais encore Daudet. L'humour, comme chaque année, ne fera pas défaut avec le spectacle amusant de Gisèle Martinez. Bernard Damien sera le metteur en scène de la plupart des spectacles et nous aurons le plaisir de le voir jouer l'été prochain dans le rôle-titre *Le Horla* de Maupassant. Nous comptons sur vous pour venir toujours plus nombreux si vous aimez la littérature et le spectacle vivant. Oui, Pontevès est un petit village mais il a la grande ambition de faire vivre un théâtre de qualité.

Danièle Broquier ❑

A L'INITIATIVE DE L'ETAT
Hausse des impôts locaux en 2012 et 2013

Plusieurs personnes ont interrogé la mairie à propos d'une augmentation de leurs impôts locaux, taxe foncière et taxe d'habitation. Les impositions proviennent de plusieurs organismes : Commune, Intercommunalité, Département, Région.

Concernant le taux communal, il faut préciser qu'il n'a pas évolué depuis des années (cf les articles dans Reflets de Pontevès mai 2010 et juillet 2013). Les impôts locaux, avant d'éventuels abattements, résultent d'un calcul simple :

Base d'imposition (valeur locative)
X
par le taux d'imposition
=
impôts locaux

Par contre, et **à l'initiative des services de l'impôt foncier**, les bases ont été révisées en 2012 et 2013. Depuis 1970 les services de l'Etat n'avaient pas réactualisé les bases, c'est-à-dire les valeurs des biens fonciers (valeur locative) sur lesquels s'applique l'impôt. Cette base de calcul est le résultat d'une formule complexe intégrant des paramètres tels que le raccordement au réseau d'eau potable, au réseau EDF, la surface habitacle le nombre de salle de bain, l'emplacement, la qualité de la façade, la date des derniers travaux ou encore l'âge du capitaine…secouez bien le tout et vous verrez apparaître sur votre feuille d'imposition la valeur locative de votre bien ! Cette vieille plaisanterie pour souligner qu'une fois encore, les méthodes de calcul sont extrêmement opaques ! Les services de l'impôt foncier de Draguignan enregistrent donc un grand nombre de paramètres et le système génère cette base appelée valeur locative qui n'a pas de lien avec une valeur locative d'un agent immobilier. Les services des impôts ont procédé, à partir de 2012, à une réactualisation de ces bases. Cette opération a entrainé une augmentation de certaines valeurs donc une augmentation de l'impôt bien que les taux d'imposition votés par votre commune n'aient pas bougé depuis 2009. Pour toute information complémentaire relative à vos impôts fonciers, vous pouvez vous adresser au :

- **Centre des impôts foncier**
de Draguignan CS 30407
Les Collettes 83008 Draguignan Cedex
Téléphone : 04 4 94 60 49 33
Courriel : dif.draguignan@dgfip.finances.gouv.fr
- Et bien évidemment **à la mairie** qui vous donnera toutes les informations dont elle dispose.

Denis Massal ❑

DIALOGUE FICTIF
Pesticides = Homicides ?

Un dialogue fictif s'installe entre un lecteur [lec] de Reflets de Pontevès et un spécialiste [spé] au sujet des « cides ».

[lec] : c'est quoi un « cide » ?

[spé] : c'est un suffixe issu du verbe latin caedere repris dans les suffixes latins : - cidium, - cida : « frapper, abattre, tuer »; « fendre, couper »*

[lec] : pesticide signifie alors « tuer un pesti ». Alors « pesti » : c'est quoi ?

[spé] : « pest »* est un mot anglais (milieu du xx^{ème} siècle) «insecte ou plante nuisible, parasite», lui-même emprunté au français « peste » au XVI^{ème} siècle. Pesticide signifie alors : abattre, tuer … un parasite végétal ou animal. Les pesticides comprennent les insecticides, les herbicides, les fongicides.

A propos des pesticides, un savant m'a dit un jour : « Les pesticides sont utilisés avec si peu de discernement que les avantages indéniables qu'ils procurent pour la production agricole se tournent contre l'homme lui-même ! On peut alors arriver facilement à ce raccourci de langage : pesticide = homicide ?

Voilà qui donne à réfléchir !

[lec] : Si je suis votre raisonnement. Les pesticides peuvent rendre malades, ils pourraient même tuer. Les pesticides tuent les êtres humains, alors pesticide = homicide ?

[spé] : c'est un raccourci très dur mais réaliste. Quand on sait que les produits chimiques sont de puissants vecteurs de maladies respiratoires, d'intoxications, d'allergies, de maladies de peau, d'atteintes neurologiques, de perturbations hormonales et qu'ils provoquent la baisse de la fertilité, on peut valider ce raccourci, non ?

[lec] : Mais les pesticides ne peuvent pas être la cause de tous nos maux ?

[spé] : Non, bien évidemment mais diminuer leur usage, les quantités employées peuvent réduire tous ces risques de maladies. Une charte d'engagement « vers une région sans pesticides » circule ces derniers mois à destination des mairies et des formations sont dispensées auprès des agents municipaux.

Et à Pontevès ?

Le chalumeau remplace les pesticides

Le conseil municipal dans sa séance du 13 novembre a approuvé la Charte « vers une région sans pesticides ». Il s'engage à ne plus utiliser de pesticides, fongicides, herbicides dans la gestion des espaces verts et l'entretien des voiries. Alexis Castelan notre agent technique a suivi l'une des formations.

Depuis quelques années déjà il utilise un chalumeau thermique qui bien que consommant du gaz lui permet de brûler les mauvaises herbes sans s'intoxiquer, évitant de plus d'empoisonner les sous-sols et l'air ambiant.

* Source : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales www.cnrtl.fr

❑

NOS DECHETS

Taxe Générale sur les Activités Polluantes [TGAP]

Créée en 1999 pour application au 1er janvier 2000, cette taxe [TGAP] sur les déchets enfouis a pour but de sanctionner les générateurs de nuisances et déchets selon le principe du « pollueur payeur ». L'objectif initial était de renchérir le coût de la mise en décharge pour développer les filières de valorisation de matières et de recyclage. Pour le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon [ZMSV] cette taxe a triplé entre 2008 et 2012 pour se stabiliser à 30 € la tonne. Cette taxe devrait atteindre les 50 € dans les années à venir. Petite embellie : le SMZV ayant œuvré à la protection de l'environnement et obtenu la certification ISO 14001, la TGAP est ramenée à 24€ la tonne. Cela permet d'atténuer un peu l'impact financier sur notre redevance mais n'effacera pas les augmentations passées et à venir. La pression financière et politique est d'abord placée sur le citoyen-consommateur désigné comme le pollueur. Nous sommes de plus en plus ponctionnés alors même que l'on nous impose des obligations croissantes en matière de tri, et que nous assumons pleinement cette charge financière et ces contraintes de tri. Mais nous n'avons pas le pouvoir d'intervenir en amont du cycle sur la fabrication, le conditionnement, la non-recyclabilité ou l'obsolescence programmée des produits. Il s'agit là d'un enjeu d'équité et d'acceptabilité sociale. Sur notre territoire les usagers et les collectivités assument leurs missions, qu'en amont législateurs et industriels assument les leurs.

Etre exempté de Redevance ordures ménagères

Les propriétaires de logements vacants et vides de meubles peuvent être exemptés de payer la redevance ordures ménagères.

- Courrier de demande d'attestation à adresser en mairie à l'attention du garde champêtre.
- Une attestation leur sera ensuite délivrée qu'ils doivent adresser avec d'éventuels justificatifs

impérativement avant le 31 mars 2014 à la Communauté de Communes Provence en Verdon

Contact : 04 94 77 18 53

Courriél : environnement@cc-pav.fr

Emballages payés 2 fois !

C'est à la source que nous devons réduire nos déchets. A l'achat, préférez des produits sans trop d'emballages aux produits « gonflés de superflu ». Car à y réfléchir, nous payons au moins deux fois cet emballage : Une 1ère fois au moment de l'achat du produit. Une 2ème fois dans la redevance !

Tri sélectif : nouveaux conteneurs

EN VRAC

Emballages

Journaux

Verre

SACS OBLIGATOIRES

Seuls L'Abréguier et la Montée des Aires étaient équipés de conteneurs de tri sélectif (bleu – verre - jaune). Dorénavant, le Grand Jardin, lieu de passage et de stationnement accueille 4 conteneurs enterrés (3 de tri sélectif et 1 pour les déchets ménagers). Ceux de la Montée des Aires seront enterrés fin janvier de façon à permettre à l'entreprise qui les installe de le faire en même temps qu' à Barjols ou Tavernes .

Denis Massal ❑

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Que d'obstacles !

Votre municipalité a beaucoup travaillé sur la question des rythmes scolaires. Elle a créé une commission de travail qui s'est réunie huit fois avec entre autres toutes les instances concernées. Plusieurs projets d'organisation du temps scolaire ont été simulés et présentés à l'Inspecteur de l'Education Nationale et à la Directrice de l'Ecole qui ont pu constater la difficulté de mise en place de cette réforme dans une commune comme la nôtre. La commission de travail s'est heurtée à de multiples obstacles : problème de financement, problème de personnel pour l'organisation du service et pour l'animation ainsi que pour l'encadrement des activités périscolaires (la commune ayant déjà par moments des difficultés à assurer le service minimum d'accueil ou le service de cantine, elle est parfois obligée d'affecter du personnel administratif pour simplement respecter les règles de sécurité), problème de recrutement, problème de locaux, problème de coordination avec les services existants (centre aéré intercommunal de Barjols). Les membres du groupe de travail municipal et la commission sont unanimes pour affirmer qu'une réforme est nécessaire, estimant toutefois que les modalités d'application ne sont ni adaptées aux besoins de l'enfant, ni aux petites communes comme la nôtre et cela sans compensation financière pérenne. Le conseil municipal a donc décidé, devant l'importance des conséquences induites par cette décision - et dans le droit fil de la tradition républicaine qui veut qu'un conseil municipal sortant ne prenne pas de décisions « lourdes » - de proposer une organisation du temps scolaire au Directeur Académique des Services de L'Education Nationale [DASEN] pour la rentrée 2014 après les élections municipales.

Jean-Marc Etienne ❑

REFAIRE SES PAPIERS

Où et comment ?

Mairie de Pontevès (M P) Préfecture de Toulon (P R T)
Mairie de Barjols (M B) Gendarmerie (G)

	Dossier à demander :	perte	vol	Réception	Délai d'obtention	Coût
Carte d'identité	M P	M P	G	M P	3 sem – 1 mois	Gratuit sauf si perte ou vol : 25 €
Passeport	M B	M B	G	M B	3 semaines	-15 ans : 17 € 15 - 17 ans : 42 € > 18 ans : 86 €
Permis de conduire	M P	P R T	G	P R T	1 à 2 mois	Gratuit
Carte grise	P R T ou garages agréés : • Renault Fernandez ou Gavottes Si changement de domicile démarches en Mairie	M P	G	à domicile	3 semaines 1 mois	Tarifs en fonction de la carte Grise
Carte électorale	M P	M P	M P	à domicile	Rapide	gratuit
Carte billetique de transport scolaire : Perte, vol ou détérioration	Auprès de transporteurs ou de gares routières (liste en mairie) OU Par courrier (important : joindre une enveloppe affranchie à vos noms et adresse pour le retour) Gare routière de Toulon Bd Tessé Service des cartes 83 000 Toulon	M P	M P		48 h (délai de fabrication du duplicata) 1 semaine	 5 euros
Livret de famille	M P	MP	MP	MP	1 semaine à 2 mois	Gratuit
Carte de séjour	P R T ou Sous Préfecture (SsPRT)	P R T ou SsPRT	P R T ou SsPRT	P R T ou SsPRT	Variable	

Nouveau Permis de conduire

Il ressemble au format d'une carte de crédit et sera délivré :

- aux nouveaux conducteurs
- aux conducteurs ayant obtenu une nouvelle catégorie de permis
- aux professionnels qui renouvellent leur permis
- aux personnes ayant déclaré une perte ou un vol.

Les permis délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'en 2033. La reprise se fera très progressivement à partir de 2015 selon un calendrier et des modalités qui seront annoncés ultérieurement.

Carte Nationale d'Identité [CNI]

La durée de validité des CNI des personnes majeures passe de 10 à 15 ans pour les cartes :

- établies à partir du 1er janvier 2014.
- délivrées uniquement entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Attention pour les personnes mineures la durée de validité reste à 10 ans.

1914-1918 Collecte d'archives familiales

Les archives départementales du Var dans le cadre de la « Grande Collecte Europeana 1914-1918 », récupèrent auprès de particuliers des documents de famille. Ces documents sont numérisés et viendront enrichir le fonds européen relatif à la 1ère Guerre Mondiale : **www.europeana1914-1918.eu.**

Pontevès, Terre des Bessillons

Livre en vente en mairie auprès des secrétaires.
(15 euros par chèque, à l'ordre du Trésor Public) ❑

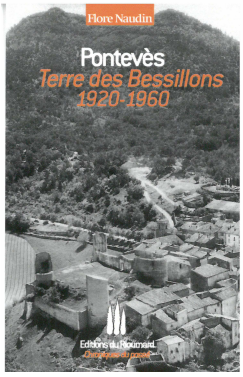

Pontevès Reflets n° 55. Janvier 2014. Directeur de la publication : J. M. ETIENNE. Equipe de rédaction : conseil municipal de Pontevès. Logo " Les Bessillons ": I.V.E..
Photos : J.Carle, J.M.Gaillard, D.Massal, J.Rochette. Tirage : 520 exemplaires. Impression : mairie de Pontevès.